

# **HONORAIRES DE TRANSACTIONS**

#### **VENTE**

T.V.A 20% - Honoraires à la charge de l'aquéreur sauf stipualtions contraires prévues au mandat. Les honoraires ne sont dus qu'après constatation de la vente par un acte authentique.

IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION	ON OU PROFESSIONNEL		
Prix de vente	HT	πс	
Jusqu'à 50 000 € (forfait) *	3 750,00 €	4 500,00 €	
De 50 001 € à 100 000 € (forfait) *	6 666,66 €	8 000,00 €	
De 100 001 € à 150 000 €*	6,66%	8,00%	
De 150 001 € à 200 000 € *	6,25%	7,50%	
De 200 001 € à 250 000 € *	5,83%	7,00%	
De 250 001 € à 300 000 € *	5,41%	6,50%	
De 300 001 € à 350 000 € *	5,00%	6,00%	
Plus de 350 001 €*	4,58%	5,50%	
TERRAIN À B	ÂTIR		
Prix de vente	HT	πс	
Jusqu'à 45 000 € (forfait) *	3 750,00 €	4 500,00 €	
Plus de 45 001€*	8,33%	10,00%	
FONDS DE COMMERCE, CESSION DE DROIT AU BAIL, PAS DE PORTE, TERRE À CULTIVER, VERGERS			
Prix de vente	HT	πс	
Jusqu'à 42 000 € (forfait) *	4 200,00 €	5 040,00 €	
Plus de 42 001 €*	10,00%	12,00%	
DIVERS			
Parking ou garage (forfait)	1 000,00 à 2 00	1 000,00 à 2 000,00 € πC	
Etat des lieux (prestation isolée)	26110	3€∏C/m²	

<sup>\*</sup>tranches non cumulables

## **LOCATION**

#### **HABITATION**

A la charge du bailleur : 8%~TTC du loyer annuel hors charges

Sans toutefois dépasser  $8 \in /m^2$  (ou  $10 \in /m^2$  en zone tendue) pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail et  $3 \in /m^2$  pour l'état des lieux - entremise offerte

A la charge du locataire: 8% TTC du loyer annuel hors charges

Sans toutefois dépasser 8 €/m² (ou 10 €/m² en zone tendue) pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail et 3 €/m² pour l'état des lieux

#### LOCAUX COMMERCIAUX, BOUTIQUES, BUREAUX, OU LOCAUX PROFESSIONNELS

16% HT du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

### PARKING, GARAGE, CAVE, DEBARRAS

A la charge du bailleur :  $100 \in TTC$ 

Pour la constitution du dossier, la recherche du locataire, la rédaction de l'acte et l'état des lieux

A la charge du locataire :  $100 \in TIC$ 

Pour la constitution du dossier, la recherche du locataire, la rédaction de l'acte et l'état des lieux